

### **Conditions complètes de l'offre et d'utilisation du bon d'achat :**

Bons d'achat différés offerts dans le cadre de l'offre « Jusqu'à 100€ remboursés » sur une sélection de produits identifiés, pour tous les achats effectués entre le 01/04/2025 et le 28/04/2025 inclus, date de la facture faisant foi. Offre valable en magasin et sur But.fr, limitée à une seule participation par personne et par foyer (même nom, même adresse) et au remboursement d'un seul produit éligible. Le remboursement s'effectue sous la forme de 2 bons d'achat nominatifs (envoyés en 2 fois) non cumulables entre eux, donnant droit à une remise immédiate égale à la valeur indiquée, en magasin ou sur But.fr. Offre non cumulable avec l'application d'un prix avantage personnel. Toute annulation de la commande ou tout retour du produit donnant lieu à l'émission des bons d'achats, aura pour conséquence l'annulation de ces derniers.

Bon d'achat nominatif, utilisable sur un achat ultérieur pour un minimum de dépense égal à la valeur du bon sur les rayons meuble et décoration, hors Electroménager et produits Brun (TV, Son, Téléphonie, Nouvelles Technologies). Non valable sur les produits Prix Coûtant, 1er prix, gamme But Pro, cuisines montées, prestations de service, abonnements, pièces détachées et cartes cadeaux. Ces bons sont chacun valables pour un achat pendant un mois à compter de la date d'émission dans l'ensemble des magasins BUT et sur But.fr (hors produits Marketplace) et non cumulables avec d'autres bons d'achat ni avec tout autre chèque cadeau BUT. Aucune photocopie ou reproduction de quelque nature que ce soit du présent chèque cadeau ne sera acceptée. Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un échange ou un remboursement même partiel. En cas de retour de produit donnant lieu à un remboursement, le montant de la remise sera déduit. Toute réclamation concernant l'éventuelle non-réception du 1er bon d'achat devra être effectuée avant le **22/06/2025**. Toute réclamation concernant l'éventuelle non-réception du second bon d'achat devra être effectuée avant le **24/08/2025**.